## COMMUNIQUE DE PRESSE

***Brest, le 18 novembre 2026*** **– Le Crédit Mutuel Arkéa informe le public que l'amendement n°2 au Document d'enregistrement universel 2025 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 18 novembre 2026 sous le numéro D. 26-0250-A02.**

Le Document d'enregistrement universel en version française est accessible sur le site internet de la société à l'adresse ci-dessous et sur le site internet de l'AMF :

https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/assurances/c_8776/fr/documents-d-enregistrement-universels

Des exemplaires du Document d'enregistrement universel sont également disponibles au siège de la société : 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon.

**À propos du Groupe Crédit Mutuel Arkéa**

Groupe coopératif de banque et de services financiers, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Arkéa Assurances…). Il compte 12 073 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,8 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 211,5 milliards d'euros. Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d'affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage en faveur de l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

**Contacts presse :**
Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com